

Procès-verbal de la 78^e assemblée générale annuelle des membres de la caisse Desjardins de Chomedey, tenue le 31 mars 2025, en mode virtuel, sous la présidence de M^e Diane Roy, après convocation légale à Laval.

En plus des administrateurs, des employés, incluant les gestionnaires, 16 membres assistent à cette assemblée en direct.

M^e Diane Roy assume la présidence.

25-403 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

En son nom personnel et au nom des administrateurs et des employés de la Caisse de Chomedey, la présidente souhaite la plus cordiale bienvenue à tous.

La présidente déclare cette 78^e assemblée ouverte à 18 h 30.

La présidente de la Caisse Desjardins de Chomedey, M^e Diane Roy, agit comme présidente d'assemblée. Elle présente les officiers présents, soit madame Nathalie Charron, directrice générale, qui agira également comme secrétaire d'assemblée, monsieur Guy Ouellette, administrateur et secrétaire du comité de mise en candidature, madame Anaïs Duval, adjointe à la direction, ainsi que de madame Nadia Balti, conseillère en communication et responsable du volet technique. Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

M^e Diane Roy mentionne que les membres auront un délai de quatre (4) jours afin de procéder à la réécoute de cette assemblée. Elle informe que certains votes se dérouleront en direct et d'autres se dérouleront en différé. Il sera donc possible de procéder à l'écoute et aux votes.

25-404 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

La présidente d'assemblée invite les participants à visionner une capsule vidéo introductive de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, et le remercie.

25-405 Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

La présidente d'assemblée invite les participants à visionner une capsule vidéo sur le fonctionnement et le déroulement de l'assemblée.

Ces modalités portent notamment sur :

- L'utilisation de la boîte de dialogue afin de poser des questions et adresser des commentaires;
- La consultation des documents;
- L'appréciation de l'assemblée par un sondage;
- L'obtention de soutien technique;
- La signification d'une proposition et l'appui d'une recommandation;
- La façon de voter en direct pendant l'assemblée;
- La période de question qui aura lieu à la fin des présentations seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

25-406 Règles pour participer à l'AGA

La présidente d'assemblée invite les participants à visionner une capsule sur les règles de participation de l'assemblée générale annuelle. Celle-ci rappelle que seul un membre de plein droit de la caisse peut proposer, appuyer ou voter une proposition lors de l'assemblée. Un membre de plein droit est :

- Un membre en règle depuis au moins 90 jours;
- Une personne physique âgée d'au moins 18 ans, qui remplit les conditions relatives au lien commun prévu dans la Loi, c'est-à-dire doit résider ou travailler sur le territoire de la province de Québec;
- Une personne morale ou une société;
- Un membre réadmis de plein droit.

25-407 Nomination des personnes scrutatrices

La présidente mentionne que pour cette assemblée virtuelle, comme il y aura de la votation en direct, il est requis de nommer deux scrutateurs. Elle propose que monsieur Guy Ouellette et

Carole Gagnon, soient nommés à titre de personnes scrutatrices. Elle mentionne que leur rôle consistera à assurer la sécurité et le bon fonctionnement du système de votation, tout au long de l'assemblée. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Il est proposé par (retiré), secondé par (retiré) et résolu à l'unanimité que monsieur Guy Ouellette et Carole Gagnon, soient nommées à titre de personnes scrutatrices.

25-408 Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande à madame Nathalie Charron, secrétaire d'assemblée de procéder à la lecture de l'ordre du jour. Madame Nathalie Charron procède à la lecture de l'ordre du jour dûment déposé sur le microsite de la caisse, comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) – vote en différé
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition de (retiré) et dûment appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

25-409 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture.

Sur proposition de (retiré) et appuyée par (retiré), le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

25-410 Rapport du conseil d'administration

M^e Diane Roy procède à la présentation des administrateurs comme suit :

- M^e Diane Roy, présidente;
- Monsieur Ronald Marineau, vice-président;
- M^e Andréa Ruel, secrétaire;
- Madame Maribel Morales, administratrice;
- Monsieur Guy Ouellette, administrateur;
- Monsieur Siyar Nazari, administrateur;
- Madame Gabriela Simmons, administratrice (sortante de charge);
- M^e Christos Kritsidimas, administrateur (sortant de charge),
- Madame Viviane Monette, administratrice (sortante de charge).

M^e Diane Roy explique que Desjardins est un leader socioéconomique de taille et pour demeurer ainsi, Desjardins utilise une multitude de leviers à cet effet. Elle parle plus spécifiquement du Fond d'aide au développement du milieu (FADM), le Fond C pour les entreprises et tous les programmes de finances solidaires.

Elle parle également du Fonds du Grand Mouvement, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027, et qui a été bonifié de 30M\$, ce qui le porte à 280M\$ afin d'aider les collectivités québécoises sur le plan économique, social et environnemental. Desjardins a grandement progressé dans son objectif de rendre disponibles 1 750 logements abordables d'ici la fin 2025, dans 14 régions du Québec. En date du 31 décembre 2024, six projets totalisant 1 182 logements qui sont en exploitation et onze projets totalisant 780 logements sont en cours de réalisation.

En 2025, il est important d'aborder les solutions numériques. La présidente informe que Desjardins a poursuivi, en 2024, ses travaux technologiques afin d'améliorer l'ensemble de ses systèmes, de rehausser sa sécurité et de poursuivre sa transformation numérique pour être encore plus accessible. Elle informe de l'implantation de l'assistante virtuelle Alvie qui propose des astuces et des accompagnements dans l'autonomie financière des membres. Autre innovation appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même note plateforme AccèsD. Elle invite les membres à contacter leurs conseillers en caisse qui pourront les aider et répondre à leurs questions.

Desjardins se préoccupe de façon concrète au développement durable. Cet engagement se traduit par l'adoption d'une politique de développement durable dont le plan d'action local a été mis en place au courant de l'année 2023 et qui est en constante évolution. La caisse Desjardins de Chomedey a mis en place un plan de gestion des matières résiduelles en installant des stations de compostage et de recyclages de tout genre. La caisse Desjardins de Chomedey s'engage également à encourager les événements qui sont écoresponsables.

La présidente informe également de l'évolution du réseau physique. Toujours dans le but d'offrir le meilleur service, les membres constateront, au cours de l'année 2025, plusieurs rénovations et changements au siège social sur le boulevard Cartier Ouest, afin de moderniser et d'améliorer les espaces de travail et les services rendus aux membres. Soyez assurés que les services ne seront pas interrompus pendant les différentes étapes de réalisation des travaux. D'ailleurs, le conseil d'administration continue de suivre l'évolution des habitudes transactionnelles des membres et poursuit l'analyse du réseau de distribution physique, tout en gardant en tête la réalité régionale et les besoins particuliers du milieu.

25-411 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour l'année se terminant au 31 décembre 2023 et informe les membres que ce rapport n'a constaté aucune dérogation à la règle déontologique, dont :

- Aucune situation de conflits d'intérêts;
- Aucune dérogation en conformité des dépôts et prêts accordé aux personnes intéressées;
- Aucun contrat de fournitures de biens ou de services accordés par la caisse à des personnes visées par le *Code de déontologie*.

25-412 Rapport financier

La présidente invite les participants à visionner la capsule vidéo présentant les faits saillants du rapport annuel ainsi que du rapport financier de la caisse pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2024.

25-413 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente informe de la présentation du rapport portant sur l'utilisation du Fond d'aide au développement du milieu (FADM) et des autres engagements de la caisse de Chomedey.

La présidente explique que le conseil d'administration procède à un exercice triennal qui a permis d'adopter le nouveau plan d'engagement et de proximité auprès des membres de la communauté. Elle spécifie que ce plan tient compte des besoins spécifiques de la communauté de la caisse Desjardins de Chomedey.

La présidente invite les membres à visionner la capsule vidéo présentant le bilan de l'engagement dans le milieu de la caisse Desjardins de Chomedey.

25-414 Éducation financière

La présidente cède la parole à la directrice générale. Celle-ci invite les participants à visionner des capsules vidéo portant sur les programmes offerts en éducation financière, notamment :

- Caisse scolaire;
- La Fabrique à projets;

- Mes fiances, mes choix.

La directrice générale informe les participants que le Fonds du Grand Mouvement a remis, en 2024, un montant de 1 064 880 \$ à quatre organismes de la région de Laval, dont :

- Complexe aquatique de Laval.

La directrice générale présente les programmes de finances solidaire, notamment :

Microcrédit Desjardins

- 37 entrepreneur(e)s accompagné(e)s;
- 61 emplois créés ou maintenus;
- Valeur totale : 41 538 \$.

Fonds d'entraide Desjardins

- 176 personnes ont eu un accompagnement budgétaires personnalisé;
- 5 prêts ont été accordés;
- 831 \$ en prêt moyen;
- 4 157 \$ prêtés au total.

Créavenir

- 37 projets d'entreprise soutenus;
- 56 emplois créés ou maintenus;
- 15 000 \$ marge moyenne;
- 762 000 \$ aide financière totale;
- 1 974 688 \$ valeur totale des projets.

Conférences et ateliers éducatifs offerts

- Renover sa propriété : 35 inscriptions;
- Planification successorales et transfert intergénérationnel : 39 inscriptions;
- Planification de la retraite : 48 inscriptions;
- Planification d'un achat immobilier : Se loger : 91 inscriptions.

25-415 Période de questions

La présidente laisse le temps aux participants de poser leurs questions.

Aucune question n'a été posée.

25-416 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) – vote en différé

La présidente mentionne que l'assemblée générale annuelle de la caisse Desjardins de Chomedey vise, entre autres, à permettre le versement des ristournes individuelles et collectives à la communauté. Elle invite les membres à visionner la capsule vidéo qui présente cet élément distinctif de notre coopérative.

La présidente invite la directrice générale à procéder à l'explication du rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne.

La directrice générale présente les scénarios recommandés par le conseil d'administration et dont les membres seront appelés à voter. Elle informe que toute la documentation de références est disponible en cliquant sur le bouton « documents » qui se retrouve sous la fenêtre vidéo et également disponible sur le site Internet de la caisse Desjardins de Chomedey ou sur demande auprès de la caisse. Elle précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont ceux qu'il estime les plus avantageux pour l'ensemble des membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		2 751
Virements réglementaires et autres ajustements		(806)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(1 068)	
• Autres éléments du résultat	197	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	65	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		1 945
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(791)
• Ristourne	(899)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	172	
• Affectation au FADM	(64)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(1 154)
Solde des excédents à répartir		0

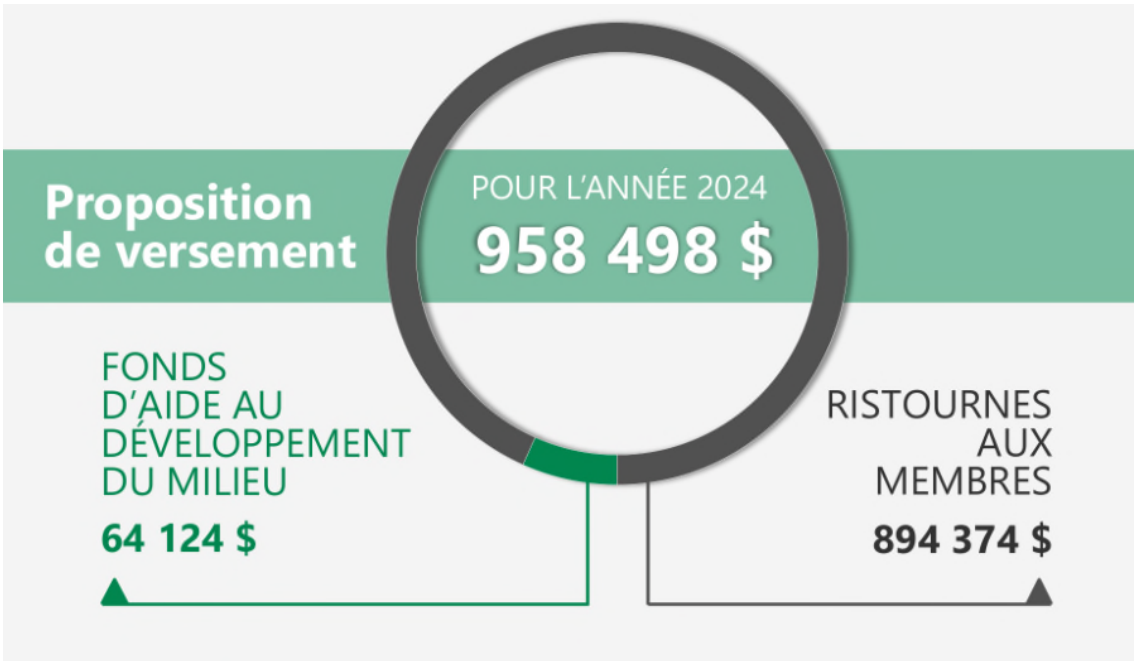
FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



Elle présente la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels 2024.

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
RISTOURNE VOLUMES ¹		
Comptes		109
Épargne et placements	0,63 \$	117
Fonds		29
Prêts et marges de crédit		318
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	150
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	51
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	110
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	9
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		894

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition de (retiré) et appuyé par (retiré), que la proposition du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels 2024 soit soumise au vote en différé, tel que recommandé.

25-417 Élection des membres du conseil d'administration, rapport du comité de mise en candidature

Elle invite monsieur Guy Ouellette, administrateur et secrétaire du comité de mise en candidature à prendre la parole afin de présenter son rapport et rappelle la démarche qui est fait par le conseil d'administration concernant le profil collectif enrichi.

Monsieur Ouellette informe que le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif enrichi en fonction de critères de compétences et de représentativité. Il informe que le conseil d'administration est formé actuellement de cinq femmes et de quatre hommes.

Monsieur Ouellette mentionne que la confiance des membres envers le conseil d'administration de la caisse Desjardins de Chomedey est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et ainsi s'assurer que la caisse soit bien gérée.

À cette fin, le conseil d'administration se donne, chaque année, des cibles de compétences et de représentativité, ce que l'on appelle le profil collectif enrichi. À cet effet, le conseil d'administration de la caisse met à jour, chaque année, son profil collectif enrichi en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Il est spécifié que ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidature :

Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025	
Compétences	Représentativité
Expérience membre/client	Genres
Coopération	Hommes : 50 %
Gestion financière	Femmes : 50 %
Gestion d'entreprise	Groupes d'âge
Comptabilité	Des membres de différents groupes d'âge.
Gouvernance	
Droit/déontologie	
Gestion des ressources humaines	
Développement durable	

Il est spécifié qu'en posant sa candidature, chaque membre devait démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil d'administration. Il est d'ailleurs important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que le conseil d'administration se donne afin d'assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Monsieur Guy Ouellette informe l'assemblée que trois postes sont à pourvoir au conseil d'administration et que deux candidatures ont été reçues. Les candidats sont :

- M^e Harry Karavitis;
- Madame Viviane Monette (réélection).

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et au *Règlement intérieur caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé sur une période de 20 jours, à partir du 24 janvier au 13 février 2025, à 17 h.

Les moyens de diffusion utilisés ont été les suivants :

- Affichage dans tous nos établissements;
- Diffusion sur nos canaux virtuels, tel que : microsite de la caisse, page Facebook.

Ces candidatures ont été analysées en fonction des critères recherchés par le profil collectif enrichi et répondent à plusieurs critères dudit profil :

Tableau synthèse des personnes candidates

Tableau synthèse des personnes candidates				
Profil collectif du CA		Nombre recherché	KARAVITIS, Harry	MONETTE, Viviane
Critères recherchés				
COMPÉTENCES				
Expérience membres / clients		0	X	X
Coopération		0		
Gestion financière		0		
Gestion d'entreprise		0	X	X
Comptabilité		0		
Gouvernance		2	X	X
Droit / déontologie		0	X	
Gestion des ressources humaines		0		X
Développement durable		1		
REPRÉSENTATIVITÉ : GENRES				
Hommes		50 %	X	
Femmes		50 %		X

Tableau synthèse des personnes candidates

Profil collectif du CA Critères recherchés	Nombre recherché	KARAVITIS, Harry	MONETTE, Viviane
REPRÉSENTATIVITÉ : GROUPES D'ÂGE			
18-34 ans	0		
35-49 ans	1	X	
50-64 ans	2		
65 ans et +	0		X
DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE			
Grec		X	
CONTINUITÉ À LA GOUVERNANCE			
Ces personnes sont actuellement membres du CA de la caisse ou relève CA			X

Monsieur Guy Ouellette informe les participants que, puisque trois postes sont à pourvoir, que deux candidatures ont été reçue et que celles-ci répondent aux critères recherchés, les candidats sont donc élus par acclamation.

Il félicite M^e Harry Karavitis et madame Viviane Monette pour leur nomination.

25-418 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente précise aux membres qu'ils seront appelés à voter en différé sur les éléments suivants :

- La répartition des excédents annuels (ristournes) et rapport annuel 2024.

Elle précise également que :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter;
- La réécoute de l'assemblée de ce soir sera possible sur le site Internet de la caisse ou par le biais du bouton « Voter à l'assemblée générale » dans AccèsD;
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet de la caisse.

La présidente informe que dès la fin de l'assemblée, soit le 31 mars 2025, la période de votation sera ouverte pour une période de quatre (4) jours, et ce, jusqu'au 4 avril 2025, à 23 h 59.

La levée de l'assemblée prendra effet quand les résultats de la votation en différé seront publiés sur le microsite de la caisse.

Les vote sur la répartition des excédents annuels et les ristournes doivent être favorables pour lever l'assemblée.

La présidente précise que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement soit 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif.

25-419 Fin de la rencontre et remerciements

La présidente remercie les membres pour leur participation à cette assemblée. Elle invite également les membres à procéder au sondage de satisfaction. Elle remercie les membres pour leur confiance et leur implication. La présidente tient à remercier également le conseil d'administration, les membres du personnel de la caisse pour leur engagement.

25-420 Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, 154 membres ont exercé leur droit de vote. Les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les suivants :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

93,9 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. Il y a eu 154 votes en faveur de la proposition.

La proposition sur la répartition des excédents annuels est donc adoptée à la majorité.

Élection des membres du conseil d'administration

Les trois membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont :

- Harry Karavitis;
- Viviane Monette.

Le résultat des votes ayant été publié sur le microsite et disponible auprès de la caisse, l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Chomedey s'est officiellement levée le 8 avril 2025 à 12 h 04.